

**Responsable scientifique :**

C. SQUARZONI-DIAW  
Cirad UMR ASTRE

1 semaine

<https://formation-elevage-suds.cirad.fr>  
[prisme.formation@cirad.fr](mailto:prisme.formation@cirad.fr)

FORMATION MODULAIRE



Ce module est mutualisé avec le  
master GIZMAT

Le territoire d'intervention des épidémiologistes de terrain est vaste et a pour fonction d'apporter des réponses rapides et concrètes aux problèmes de santé à l'échelle des populations, afin d'orienter les décisions dans le domaine de la santé.

L'épidémiologie d'intervention ou l'épidémiologie de terrain est en lien étroit avec d'autres disciplines (économie de la santé, statistiques appliquées à l'épidémiologie, évaluation des risques, surveillance des maladies, risque environnemental, politiques sanitaires, sciences sociales...). Elle fait appel à des compétences multiples et variées.

L'épidémiologie d'intervention regroupe plusieurs activités spécifiques, notamment l'investigation épidémiologique, l'évaluation de la situation et des risques, le traitement des données, le diagnostic différentiel, la prise de décision, etc...

Ce module apporte aux étudiants et professionnels une revue des grands principes de l'épidémiologie de terrain. Des mises en situation, des connaissances sur les méthodes d'intervention et outils innovants en épidémiologie appliquée, un scénario sur site et également des études de cas virtuels constituent les contenus de ce module.



## Objectifs de la formation

Ce module « Epidémiologie d'intervention » a pour objectif de rendre capables les participants d'appliquer les approches modernes d'épidémiologie, en vue de contrôler une épidémie dans une population, d'appréhender une situation de crise et d'en évaluer les risques, de détecter et d'investiguer des foyers et d'évaluer l'impact des mesures de contrôle sur les problématiques sanitaires.

A travers des études de cas, des contenus théoriques et pratiques, des exercices scénarisés, les participants apprendront à appliquer les principes et méthodes de l'épidémiologie d'intervention et également pour l'analyse de données pertinentes.

A l'issue de leur formation, les participants devront être en mesure de :

- lister les grands principes de l'épidémiologie de terrain ;
- décrire les principaux concepts pour coordonner une investigation épidémiologique ;
- Construire un questionnaire d'enquête et effectuer une collecte méthodique de données.
- Dérouler une démarche méthodique d'investigation de foyer ;
- Connaître les principales actions à mettre en œuvre sur site en appui aux décisions sanitaires ;



## Public concerné

Cette formation est ouverte aux titulaires d'un diplôme d'Etudes Fondamentales Vétérinaires d'une ENV (ou d'un diplôme reconnu équivalent / Agronome, Ingénieur, universitaires avec un M1...) ou tout professionnel de santé (publique ou vétérinaire), en charge d'investigations de terrain. Les diplômes étrangers doivent être reconnus d'un niveau au moins égal à celui d'une 1ère année de Master de l'enseignement français (M1). Les candidats doivent en outre maîtriser correctement la langue française,



## Programme

- Grands principes de l'épidémiologie de terrain
- Construction d'un questionnaire & questionnaire en ligne
- Démarche d'investigation de foyer
- Etudes de cas en épidémiologie appliquée
- Préparation d'une enquête de terrain (méthodologie, questionnaire, logistique)
- Utilisation d'outils numériques
- Analyse des données collectées
- Retours d'expériences de terrain au Nord et au Sud

**Simulations terrain (études de cas numériques et film pédagogique)**



## Coût de la formation

- Formation au Cirad à Montpellier (France) : 1 300€
- Formation itinérante sur invitation : nous contacter
- Hébergement / séjour : prévoir un minimum de 120€ / jour

Si nécessaire, et notamment en cas de suivi de plusieurs modules, un devis personnalisé peut être établi sur simple demande.



## Conditions d'admission et d'inscription

Les candidatures comprenant un CV détaillé, une lettre de motivation et des indications sur l'organisme de gestion de la bourse, doivent nous être adressées, au plus tard un mois avant la date de démarrage (deux mois si le séjour est soumis à l'obtention d'un visa), par mail à [prisme.formation@cirad.fr](mailto:prisme.formation@cirad.fr) et [cecile.squarzoni-diaw@cirad.fr](mailto:cecile.squarzoni-diaw@cirad.fr)



Le CIRAD n'est pas en mesure d'accorder des bourses. Il convient donc d'introduire, le plus tôt possible, une demande auprès des autorités compétentes nationales en charge de l'élevage et/ou de l'octroi des bourses ; des Services de Coopération et d'Action Culturelle des Ambassades de France (SCAC) ; des ambassades d'autres pays ; d'organismes internationaux (FAO, PNUD, Union européenne, AIEA, BID...) ; de projets de développement ou d'organisations non gouvernementales.

